

La région île de France choisit Saint-Pierre-du-Perray pour le futur lycée de Sénart ► p.3



**Nouveau mobilier urbain
Coût : 0€ pour la commune ► p.16**

DOSSIER SPÉCIAL

Budget 2023 : pas d'augmentation d'impôts ► p.6-9

0%

CHAMBOUL'TOUT



CHASSE AUX OEUFS



CARNAVAL





Le Maire et son équipe lors de la chasse aux oeufs

Chères Saint-Perrayennes, chers Saint-Perrayens,

Beaucoup d'entre nous, habitants, associations, parents d'élèves, élus, en avaient rêvé. Après deux ans de travail, de lobbying, de présence sur le terrain, nous y sommes arrivés. **Valérie Péresse, Présidente de la région Ile-de-France, a confirmé l'arrivée d'un lycée sur notre territoire.** Il sera implanté à moitié sur notre commune et sur celle de Lieusaint, en face du collège Saint Léon - Saint Spire. Il dépendra de l'académie de Versailles, l'entrée du lycée sera donc côté Saint Pierre du Perray.

Pour arriver à ce résultat, il a fallu échanger, convaincre, expliquer, démontrer toute la nécessité et l'utilité de cette installation. Ce ne fut pas simple, car des communes de l'autre rive de la Seine, peut-être plus puissantes que nous, auraient préféré agrandir leurs établissements.

Tous les élus, maires, sénateurs, notre députée et élus de notre rive, Essonne et Seine-et-Marne réunis, ont œuvré de concert pour arriver à ce résultat, et je veux ici tous les remercier, en particulier le Maire de Lieusaint et Président de notre agglomération GPS, Michel Bisson, qui dès le début de notre mandat en juillet 2020, s'est fortement mobilisé à nos côtés.

Maintenant, un long chemin nous attend avant l'ouverture du lycée. Entre les études d'implantation, les concours d'architectes, les choix de filières, une montagne de travail se dresse devant nous. Nous sommes prêts à affronter toutes les difficultés pour aboutir enfin à l'inauguration d'un grand lycée à Sénart.

Notre combat pour obtenir un lycée à Sénart a payé !

Autre grand sujet d'actualité : notre budget pour l'année 2023. Beaucoup de communes proches de nous augmentent leurs taux de taxe foncière pour faire face à la crise économique que nous traversons tous. Nous avons, dès septembre 2022, pris des dispositions et des décisions souvent courageuses, pour éviter ce choix qui aurait sûrement mis des familles en grande difficulté.

Nous n'augmenterons pas en 2023, ni la part communale des impôts, ni les tarifs du périscolaire. De plus, notre budget 2023 est un budget de combat pour aller vers plus de transition écologique.

Diagnostiques énergétiques, plan de sobriété énergétique, achat de voitures électriques, installations de cours Oasis, d'ombrières, de bornes électriques, etc... sont autant de dispositifs pour anticiper le réchauffement climatique et essayer, à notre niveau, d'atténuer ses effets sur nous tous et notre environnement.

Notre combat principal pour les années à venir portera sur les sujets de transition écologique, énergétique. Un travail important sur nos changements de paradigme est à mener dès à présent.

C'est ainsi que dès la rentrée 2023, nous entamerons, tous ensemble, élus, administration et Saint-Perrayens, une réflexion commune sur une vision partagée de notre ville et de notre environnement.

**Votre Maire,
Dominique Vérots**



1^{er} février 2023
Des ateliers avec l'IEM



Annick Viguié, 1^{ère} adjointe à la culture et Catherine Perrey, responsable de la Médiathèque Pierre Seghers, ont rencontré des jeunes du Petit Tremblay pour se remémorer des souvenirs d'ateliers avec l'auteur Benoît Jacques.



6 février 2023
Sécurisation des abords de l'école Anne Frank



À la demande des représentants de parents d'élèves, nous avons sécurisé les abords de l'école Anne Frank le matin de 8h10 à 8h35 et l'après-midi de 16h15 à 16h40. Pendant cette période, le tronçon allant du rond-point de la Place du 19 mars 1962 à l'accès au parking de Bricomarché est fermé à la circulation (sauf riverains). La sécurité des enfants est une priorité.



14 février 2023
On parle de handicap



Des collégiens de 5^e du collège Claudel ont rencontré 4 jeunes de l'IEM du Petit Tremblay au Gymnase Lachenal. Action inscrite dans le cadre de la semaine du collège "vers d'autres apprentissages". Ils ont ensuite pratiqué des activités "adaptées" en situation de handicap.



17 février 2023
Rencontres sportives



Juste avant les vacances d'hiver, nos petits élèves de maternelle se sont retrouvés pour disputer au gymnase Lachenal les rencontres inter-maternelles. Au programme : course sprint, lancer de vortex et saut en longueur.



22 février 2023
Du nouveau dans le Parc François Mitterrand



Les élus du Conseil Municipal des Jeunes ont travaillé pour renommer les entrées et les allées du Parc François Mitterrand. Sur le terrain, ils ont fait leurs propositions, validées par M. le Maire. Le plan vous sera dévoilé dans le prochain mag.



Hiver 2023
Les jeunes au ski à Châtel

Environ 70 jeunes sont partis avec le SIPEJ s'éclater sur les pistes de ski à Châtel en Haute-Savoie. Pour ce séjour d'une semaine, 10 jeunes saint-perrayens ont pu y participer. Nous remercions nos animateurs qui les ont encadrés en toute sécurité. Un bon bol d'air !



22 et 23 février 2023
Formation baby-sitting



Nous avons organisé notre première formation Baby-sitter PSC1, gratuite, en direction des jeunes de 15 à 25 ans.



11 et 19 mars 2023 Commémorations du Souvenir



11 mars : Journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme.

19 mars : Cessez-le-feu ayant mis fin à la guerre d'Algérie le 19 mars 1962.

Merci aux habitants, porte-drapeaux, officiers de gendarmerie, policiers municipaux, élus, jeunes sapeurs-pompiers, anciens combattants et élus du Conseil Municipal des jeunes, pour leur présence aux commémorations.



18 mars 2023 Les élus à votre rencontre



C'est un nouveau rendez-vous qui a désormais lieu une fois par mois dans la galerie marchande d'Intermarché. Le Maire et les élus viennent à votre rencontre pour échanger avec vous sur votre quotidien.



25 mars 2023 On joue avec Asgard



Cette 3^e édition a été un grand succès. Asgard vous propose de découvrir des jeux en famille dans l'ancienne Mairie. Il y en a pour tous les goûts.

30 mars 2023 Rencontre avec les jeunes au Parc des sports



Monsieur le Maire, **Dominique Vérots**, accompagné d'**André Garnier**, adjoint au sport et de **Wilbert Jean**, adjoint à la jeunesse sont partis à la rencontre des jeunes de la ville.



Ils ont pu échanger sur différents sujets : avoir la possibilité d'avoir des créneaux en soirée pour la pratique du futsal, avoir un espace dédié pour les 18-25 ans et des problématiques autour du transport. Pour rappel, un créneau futsal est proposé tous les jeudis au parc des sports de 17h à 18h30.

Les jeunes de 11 à 25 ans pourront également bientôt profiter d'une extension des locaux à la Tour Maury. Les travaux auxquels ils ont été associés sont bientôt terminés.

3 avril 2023 Solidarité pour Fesia



À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, la Faculté des Métiers de l'Essonne s'est mobilisée. Les étudiants ont permis à 42 collaborateurs de bénéficier d'une prestation beauté à petit prix. Les bénéficiaires, d'un montant de 295€, ont été remis à l'association FESIA "Femmes et solidarités d'ici et ailleurs".



Une collecte de protections hygiéniques a été réalisée par la Mairie et les dons ont été reversés à l'association qui se bat pour améliorer le quotidien des femmes.



BUDGET 2023

Ambitieux, maîtrisé et prudent

**Les chiffres-clés
pour tout comprendre**

Le budget 2023 a été voté par le Conseil Municipal le 9 mars dernier. Il traduit une ambition forte en matière d'amélioration des services à la population et d'investissement, tout en stabilisant la fiscalité communale. Ce budget repose sur le fil rouge du mandat 2020-2026 :

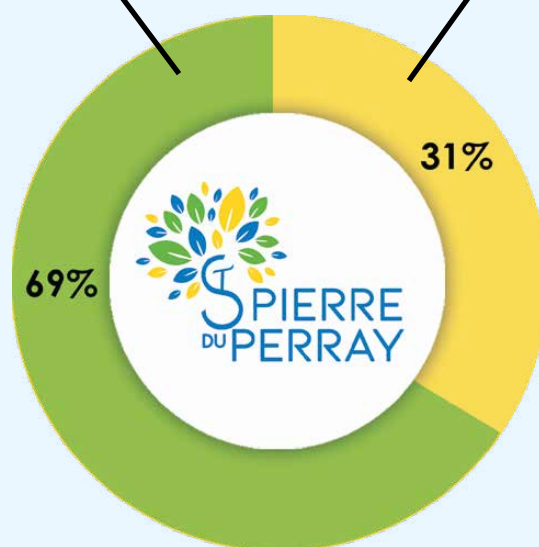
- **Une ville verte et propre**
- **Une ville dynamique et solidaire**
- **Une ville sûre et sereine**
- **Une ville démocratique et laïque**

Fonctionnement

Le budget comprend une section de fonctionnement qui concerne les dépenses courantes et récurrentes nécessaires à la bonne marche des services de la ville et à la mise en œuvre des actions décidées par l'équipe municipale : frais de personnel, achats de fournitures et de matériels, entretien des bâtiments, factures d'énergie...

La section de fonctionnement enregistre d'autre part les recettes fiscales, les dotations et participations de l'État, ainsi que les recettes des services municipaux (restauration scolaire, périscolaire...).

**BUDGET
DE LA VILLE
23,5 M€**



Investissement

Le budget se compose, en second lieu, d'une section d'investissement. Elle renvoie essentiellement en dépenses aux opérations d'équipement et au remboursement des emprunts. Ces opérations ayant pour objet d'augmenter la valeur du patrimoine de la ville, de créer de nouveaux équipements municipaux ou d'améliorer la qualité des installations existantes.

Dans cette section, les recettes proviennent essentiellement des emprunts, des subventions d'équipement et de l'autofinancement (épargne de la commune).



0%

Le taux communal de la Taxe foncière n'augmente pas en 2023



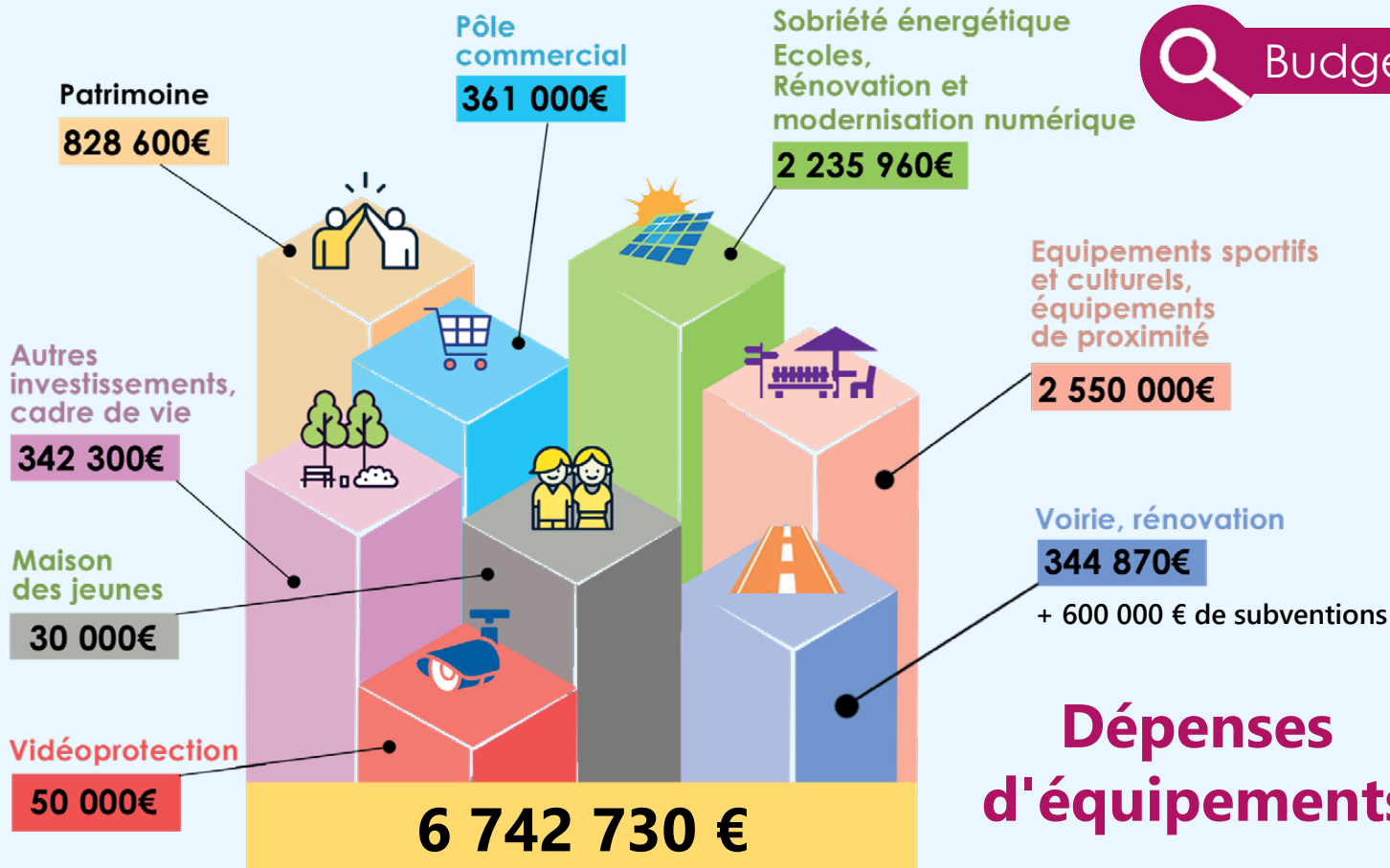
187

Nombre d'agents communaux au 31 décembre 2022 (179 au 31/12/2021)



266€

L'endettement par habitant contre 816 € pour les communes de taille équivalente



Des dépenses de fonctionnement au service de tous les Saint-Perrayens

Personnel Communal

Écoles, police municipale, état-civil, urbanisme, culture, sport, jeunesse, espaces verts, voirie, événementiel...

7,78M€

Fonctionnement des services

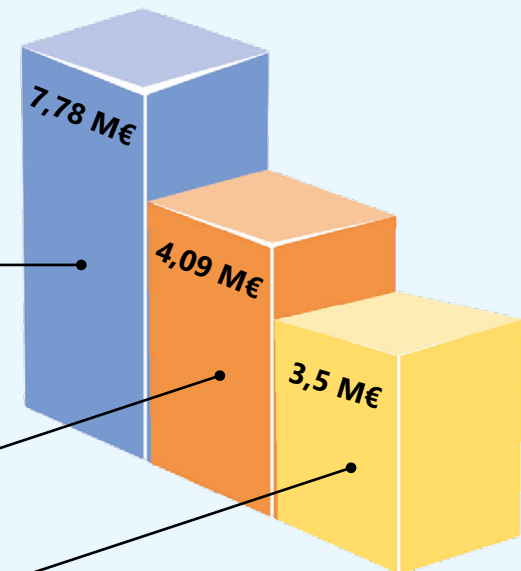
Centres de loisirs, voirie, bâtiments, espaces verts, cérémonie, patrimoine, école, sport, urbanisme, culture, police municipale, jeunesse...

4,09M€

Autres charges

Achats, fournitures énergie, emprunt, informatique, assurance, communication

3,5M€ dont 2,125 M€ (eau, électricité, gaz et carburant)



Malgré les 0% d'augmentation de la part communale, pourquoi notre taxe foncière va-t-elle augmenter en 2023 ?

Vous êtes nombreux à nous poser la question. Pourquoi la taxe foncière va-t-elle augmenter en 2023 alors que la Municipalité n'augmente pas le taux communal ? La taxe foncière est calculée en fonction de la valeur locative cadastrale du bien immobilier et du taux d'imposition fixé par la commune où se situe le bien.

En 2023, cette taxe va mécaniquement augmenter de 7,1% dans toutes les communes de France. Et ce, du fait d'une revalorisation des valeurs locatives cadastrales calculée par l'Insee en raison de l'inflation. Cette augmentation de 7,1% est mécanique et validée par le Gouvernement. Elle n'est pas du fait de la Municipalité.



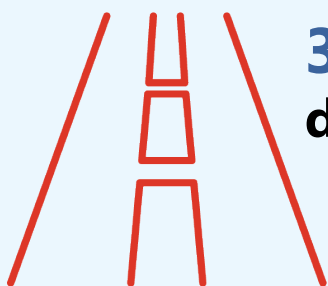
QUE FAIT LA VILLE AVEC 100 € ?



TRAVAUX DE VOIRIE

Investissements 2023 : 1 million d'euros (400 000 € en 2022)

Saint-Pierre-du-Perray, c'est :



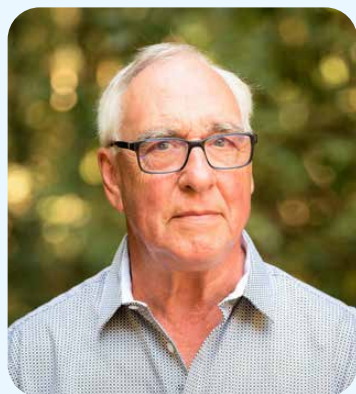
32 km
de voirie

64 km
de trottoirs



100 000 €

Le coût pour la réfection
de 100 mètres de voirie



Le mot de l'élu

André GARNIER,
Élu en charge du sport et des finances

2023 : un budget en faveur de la transition écologique

La finalisation du budget 2023 aura été un exercice difficile et complexe en raison d'une inflation galopante dans tous les domaines. L'impact le plus important est celui de l'augmentation du coût des fluides. A ceci s'ajoutent une forte variation sur les matières premières et le prix des repas cantine qui subissent une augmentation de 14 %. Par ailleurs, nous avons dû également intégrer en année pleine la nécessaire revalorisation salariale de nos agents.

“ En septembre 2022, lors des premières réflexions budgétaires prenant en compte les éléments dont nous disposons, nous devons faire face à 3,2 millions d'euros de dépenses nouvelles. ”

Sous la pression des collectivités locales, l'état a mis en place des dispositions permettant d'amortir très partiellement l'impact inflationniste. Nous avons dû, afin de ne pas recourir à des augmentations d'impôts, rechercher les solutions les mieux adaptées pour faire face à ces charges nouvelles sans les faire porter par les habitants.

Ensemble, avec toute l'équipe municipale, nous avons entrepris des démarches débouchant sur un ensemble de solutions, quelquefois courageuses comme la décision de passer de 5 groupes scolaires à 4 tout en assurant la qualité et les besoins actuels et à venir.

En outre, avec la mise en place d'un plan de sobriété énergétique drastique, nous avons un peu atténué l'impact de l'inflation sur les fluides.

“ Malgré la crise, nous maintenons nos efforts envers les acteurs de la vie associative et des personnes les plus fragiles en maintenant à un niveau élevé notre contribution au CCAS (Comité d'Actions Sociales). ”

Nos actions envers tous les habitants, des plus jeunes aux seniors, restent fortes pour assurer notre vision de ville dynamique et solidaire.

Pour notre personnel communal, nous assumons une politique de valorisation via la formation et la promotion interne afin d'assurer aux Saint-Perrayens un service public de qualité.

“ Ce budget 2023 est orienté en faveur de la transition énergétique pour laquelle nous devons être des acteurs majeurs pour la planète et les générations futures. ”

Cela se concrétise par l'acquisition de voitures électriques et hybrides, la pose de panneaux photovoltaïques afin d'alimenter des bornes et également

d'assurer les besoins de nos bâtiments publics. La rénovation thermique de ces mêmes bâtiments publics fait partie dès cette année de nos investissements, sans oublier une nouvelle cours Oasis, pour plus d'espaces de fraîcheur, qui sera créée à Manureva.

Les investissements pour la transition écologique devront être de plus en plus prioritaires dans nos budgets futurs.

La rénovation de nos voiries et de nos trottoirs sont également une priorité en raison des manquements antérieurs et de leur dégradation. Plus d'un million d'euros sera investi cette année sur ce poste où nous savons les Saint-Perrayens particulièrement sensibles.

“ Malgré les difficultés rencontrées depuis le début de notre mandat nous perséverons dans notre volonté de développer notre ville dans un esprit de partage, de valeurs communes, de convivialité, d'échanges et de répondre aux besoins de tous les Saint-Perrayens. ”

Je tenais ainsi à remercier tous les élus et les équipes administratives qui ont mené à nos côtés, le Maire et moi-même, un travail exceptionnel de qualité pour arriver à ce résultat d'un budget ambitieux et maîtrisé avec une vision d'avenir pour notre ville et tous ses habitants.

"Faire face aux charges nouvelles sans augmenter les impôts"

"Nous avons pris des décisions courageuses pour l'intérêt général"



Compostage

Des ateliers pour vous sensibiliser



Tout déchet est une ressource inexploitée : en effet, selon l'ADEME (Agence de la transition écologique), les déchets organiques représentent 40 à 60% de nos ordures ménagères. Le recyclage des déchets et leur transformation en compost représente une ressource encore largement sous-exploitée.

La commune, en partenariat avec Grand Paris Sud met à votre disposition des composteurs individuels auprès de ses habitants. **Des ateliers compost seront mis en place tout au long de l'année** afin de sensibiliser les habitants aux bonnes pratiques du compostage et qu'ils repartent avec un composteur bois ou plastique (de 400 à 450 L).

Surveillez les actualités pour les prochaines dates et vous y inscrire !

Label "Villes et Villages Fleuris"

Un comité de suivi qui associe les habitants

L'amélioration, l'embellissement et la valorisation du cadre de vie d'une commune sont l'affaire de tous : élus, techniciens mais aussi les habitants. C'est pourquoi faciliter le lien entre la Mairie et les habitants est l'un des points importants du label "Villes et Villages Fleuris".

Le fleurissement est loin d'être le critère unique. Cadre de vie, propreté, paysage, environnement, biodiversité, éducation et sensibilisation, économie des ressources, sont autant de critères à travailler pour conserver ce précieux label et le faire vivre.

La commune a souhaité transformer le "comité de fleurissement" en "comité de suivi du label Villes et Villages Fleuris" et créer un réseau de citoyens ambassadeurs du label. Grâce aux formations données par la commune pendant les rencontres, ils pourront transmettre les bonnes pratiques auprès des autres habitants mais également développer avec la commune des actions en faveur du cadre de vie : chantiers participatifs (création de mobilier), végétalisation de certains quartiers, journées de sensibilisation ou d'action, manifestations (fête des plantes, jardins ouverts...).



Nous recherchons des habitants motivés et disponibles, avec un réel souhait d'apprendre et de transmettre les valeurs du label

Vous êtes intéressés ? ✉ mairie@stpdp.com (mettre en objet "inscription comité de suivi du label VVF").



Secteur pavillonnaire

AMÉLIORONS
NOTRE CADRE DE VIE

ADOPTONS
DE NOUVELLES PRATIQUES

**Rentrons nos poubelles
du vendredi soir au mercredi soir !**

Que mettre dans un composteur ?

Les déchets de cuisine

✓ Ce qu'il faut mettre



Epluchures de fruits et légumes
Restes de repas
Croûtes de fromage



Marc de café, filtres, sachets de thé
Coquilles d'œufs écrasées
Aliments abîmés, pain rassis

✗ Ce qu'il ne faut pas mettre

Restes de viande ou de poisson
Huiles de friture
Coquille de fruits de mer
Noyaux et coques de noix/noisettes
Les épluchures d'agrumes

Les déchets du jardin

✓ Ce qu'il faut mettre



Tonte de gazon
Mauvaises herbes
Fleurs et plantes fanées



Feuilles mortes
Écorces d'arbres
Petites branches
Paille

✗ Ce qu'il ne faut pas mettre

Grosses branches
Du gravier
Du sable
Des cailloux
Des déchets traités
avec des produits chimiques

Les déchets ménagers

✓ Ce qu'il faut mettre



Essuie-tout
Mouchoirs en papier
Cartons sans imprimés dessus
Quelques cendres de bois

✗ Ce qu'il ne faut pas mettre

Excréments d'animaux
Cendres de charbons
Mégots de cigarettes



● Déchets humides

● Déchets secs



Gaspillage alimentaire

La ville s'engage pour nos enfants !



Depuis 2020, la Municipalité mène des actions concrètes pour lutter contre le gaspillage alimentaire dans les écoles et sensibiliser les enfants. Tous les agents de restauration ont suivi une formation proposée par le prestataire de restauration Elior. L'équipe administrative du service scolaire a été sensibilisée afin de faire les meilleurs choix pour réduire le gaspillage alimentaire dans les cantines. Depuis 2022, nous avons rejoint le service commun avec Elior via Grand Paris Sud. L'objectif fixé par l'agglomération est de ne pas dépasser 4% de gaspillage alimentaire. Cette année, la ville de Saint-Pierre-du-Perray, grâce aux actions mises en place depuis 2020, est à **2% de gaspillage**. Ce savoir-faire, nous en faisons maintenant profiter des villes de l'agglomération en les accompagnant dans leur lutte contre le gaspillage alimentaire.

Comment avons-nous réussi à réduire le gaspillage alimentaire ?



Connaissance parfaite de notre population et de la fréquentation dans nos cantines



Nombreuses commissions menus + 1 commission menus avec les enfants / an



Tableaux de bords régulièrement mis à jour pour être au plus près des besoins

Atelier régaler plutôt que gaspiller



Une recette à suivre Pour 8 cookies

- 1 Mixe 120g de pain sec pour le transformer en poudre.
- 2 Verse dans un bol : la poudre de pain, 4 grosses cuillères à soupe de sucre, 1 oeuf battu, 80g de beurre, 4 cuillères à soupe de pépites de chocolat.
- 3 Malaxe bien jusqu'à obtention d'une pâte homogène.
- 4 Façonne les cookies et dépose-les sur une plaque recouverte de papier sulfurisé.
- 5 Cuis-les au four pendant 12 min. à 180°C. Déguste !



En partenariat avec la Municipalité, Elior a proposé un atelier "régaler plutôt que gaspiller" aux enfants des centres de loisirs Manureva et 4 saisons. L'objectif était de réutiliser le pain de la veille pour le transformer et réaliser une recette de cookies. Tous les enfants sont repartis avec une toque, un tablier et un diplôme pour garder un beau souvenir de cet atelier.



Déchets alimentaires

Des tables de tri dans tous les restaurants



Depuis le lundi 30 janvier 2023, le tri des déchets alimentaires est mis en place dans toutes les salles de restauration scolaire.

Comment ça fonctionne ?

Chaque salle de restauration dispose d'un sac poubelle transparent dédié au tri des déchets alimentaires et chaque self d'une table de tri. La collecte est effectuée tous les vendredis par la Société Moulinot, dans des containers dédiés, afin de procéder à leur valorisation ainsi qu'à leur pesée dans le but de continuer notre lutte contre le gaspillage alimentaire. Nos agents sont formés et accompagnent vos enfants au quotidien dans cette nouvelle approche.

Quels déchets sont concernés ?

Tous les déchets alimentaires crus ou cuits, épluchures ou restes alimentaires et les serviettes blanches en papier sans inscription (encre).

Pourquoi mettre en place le tri ?

La loi de transition énergétique impose la généralisation du tri d'ici à 2024. L'objectif est de limiter l'incinération et l'enfouissement des déchets. Estimation pour notre commune : 20,3 tonnes !

Comment les déchets sont-ils valorisés ?

Par le compost : redistribution pour épandage auprès des agriculteurs ou vente au particulier via Truffaut et Biocoop ou par la méthanisation : Biogaz. Cette nouvelle action s'inscrit dans notre démarche de protection de la planète et d'éveil de nos jeunes enfants à la préservation de notre environnement.

LE TRI DES BIODÉCHETS

POURQUOI ?





Sport

La ville récupère les équipements sportifs



Le 1^{er} avril 2023, l'agglomération GPS (Grand Paris Sud) a remis les clés des équipements sportifs, le complexe Louis Lachenal et le Parc des sports, à la ville de Saint-Pierre-du-Perray.

C'est le résultat d'un long processus initié en 2017 et confirmé en 2019 (sous l'ancienne mandature). Les élus de l'agglomération GPS ont décidé à qui revenait la compétence des différents équipements.

Ainsi, il a été acté que tous les équipements construits par l'ancien SAN de Sénart en Essonne (la halle à Tigery, le gymnase des montelièvres à Saintry et les équipements de Saint-Pierre-du-Perray) devaient revenir aux communes.

Dans ce cadre, des négociations ont démarré en 2021 sur les montants financiers à verser aux communes en compensation de cette remise d'équipements. En plus des montants négociés dans les tableaux ci-dessous, une clause de révision est prévue fin 2023 sur les coûts de fonctionnement des fluides.

Ce transfert va permettre à la commune de rénover ces équipements qui en avaient bien besoin.

Ces rénovations souhaitées par le monde associatif se feront sur les deux à trois prochaines années. De plus, cette reprise en responsabilité va nous permettre de gérer au plus près les besoins de nos associations sportives.

Montants négociés pour le fonctionnement (sur la base de la moyenne des trois dernières années de fonctionnement (hors Covid)).

FONCTIONNEMENT (moyenne 2019, 21, 22)	Parcs des sports	Complexe Louis Lachenal
Charges générales (fluides, entretien, etc.)	150 343,00 €	49 760,00 €
Dépenses de personnel (salaires, formations)	129 242,00 €	128 446,00 €
Recettes de fonctionnement (subvention Collège)	0	- 8 749,00 €
Charges indirectes (contrat d'entretien)	11 037,00 €	29 308,00 €
Charges fonctions support (gestion, direction)	14 531,00 €	9 938,00 €
Charges de fonctionnement	305 153,00 €	208 703,00 €

Total annuel de 513 856 euros qui seront reversés tous les ans de GPS vers la commune

Investissement rénovation et entretien	Parcs des sports	Complexe Louis Lachenal
Montant des travaux de rénovation (sur la base d'audits contradictoires GPS / Commune)	999 424,00 €	1 597 930,00 €
Petits travaux d'entretien annuel	48 636,00 €	74 230,00 €

Rénovation : 2 597 354 € versés en une seule fois en 2023 par GPS à la commune.
122 866 € versés tous les ans par GPS à la commune pour les petits travaux d'entretien.



Balades urbaines - Diagnostic en marchant

Calendrier du deuxième trimestre 2023

MAI / JUIN

12/05/2023
18H30-20H30

VILLAS PASTEL
ST-EXUPÉRY
TRITON CRÉTÉ

03/06/2023
10H-12H

RUE COMMERCE
PLACE
YOURCENAR

24/06/2023
10H-12H

BOIS D'AMOUR
PARKING MANUREVA



Quartier Mairie



Quartier Villededon

Travaux de voirie

Plus d'1 million d'euros investi en 2023



Les travaux 2023 de rénovation de nos trottoirs ont commencé par la rue Vivaldi. Tout au long de l'année, nous allons rénover nos trottoirs avenue Fernand Sastre, avenue Manureva, rue Jules Ladoumègue et avenue Louis Lachenal. **Une concertation avec les riverains pour l'aménagement de la Place Simone Signoret va prochainement démarrer.** D'autres aménagements vont se faire tout au long de l'année, principalement sur le quartier Anne Frank. Plus d'1 million d'euros va être investi pour le cadre de vie sur notre commune (financement commune et subventions de l'État).

Syndicat intercommunal Seine et Sénart (SI2S)

330 000 € de travaux réalisés au COSEC

Le SI2S (St-Germain-lès-Corbeil, Saintry, St-Pierre-du-Perray, Etioilles, Soisy, Tigery et Morsang) a réalisé des travaux d'investissements de 330 000€ au Cosec de la tuilerie à Saint-Germain, équipement quotidiennement utilisé par nos collégiens et associations locales. Les financements sont pris en charge par le Conseil départemental de l'Essonne. Travaux : rénovation du sol de la salle de danse et pose de miroirs, étanchéité et isolation de la toiture, optimisation du système de chauffage, habillage et isolation des surfaces vitrées, remplacement des menuiseries extérieures, peinture, remplacement des paniers de basket, mises aux normes... "Ce gymnase a été laissé à l'abandon sous la mandature précédente. L'objectif était d'assurer la sécurité de l'équipement et de le rendre moins énergivore" précise Dominique Vérots, président du SI2S depuis juillet 2020.





Communication

Un nouveau mobilier urbain pour 0€



Au détour d'une promenade dans la ville ou à bord de votre véhicule, vous avez peut-être remarqué un changement dans le décor. En effet, depuis le début du mois d'avril, nous renouvelons entièrement notre mobilier urbain pour améliorer encore notre communication envers les administrés.

Nouveaux panneaux administratifs, nouveaux panneaux électroniques, nouveaux panneaux abribus, installation de sucettes en grand format. **Tout le mobilier urbain est neuf et ne coûtera pas un seul centime aux Saint-Perrayens.** Nous sommes parvenus à ce résultat après avoir passé un marché avec un prestataire qui s'occupera du mobilier en contrepartie de

publicité. Par exemple, cela va nous permettre d'économiser les frais de maintenance de nos panneaux électroniques soit environ 5500 € par an dans notre budget communication. Désormais, les évènements organisés par la ville vont s'afficher en plus grand afin d'améliorer leur visibilité.

Les différents mobiliers urbains



1

14 panneaux administratifs
(affichage des informations municipales)



2

3 panneaux électroniques
(affichage des informations municipales et des évènements)

- Rue de la Mairie devant l'école Chantefables
- Rue de la Tour Maury devant la maison médicale
- Place Yourcenar sur le parvis de la Médiathèque



3

29 panneaux abribus
(affichage des évènements)

En attente de pose...

Des panneaux "sucettes" de la même taille que les panneaux abribus vont venir compléter le mobilier urbain d'ici la fin du mois d'avril. Au nombre de 6, vous pourrez y retrouver les affiches des principaux évènements organisés sur la ville pour être certain de ne plus les manquer.



Lien social

Mobilisation contre la fracture numérique



À l'ère du tout numérique et de la dématérialisation des services, 13 millions de Français se disent éloignés des usages numériques et 40% se déclarent inquiets à l'idée de réaliser des démarches en ligne. 17% des 11-17 ans et 66% des + de 65 ans se qualifient de "peu compétents face au monde du digital".

Des chiffres qui permettent d'objectiver les pratiques numériques de la population pour mieux en comprendre les enjeux. Face à ce constat et à l'impact sociétal considérable, la ville de Saint-Pierre-du-Perray se mobilise pour lutter contre la fracture numérique.

L'objectif est d'accompagner les habitants afin de rendre le numérique accessible à tous, tant sur le plan du matériel informatique que sur le plan de son utilisation, de transmettre

des connaissances selon le niveau et le besoin, et de favoriser l'accès aux droits.

Sous l'impulsion de l'équipe municipale, la direction du lien social a mis en place des ateliers numériques adaptés aux seniors, ainsi que des ateliers ludiques de sensibilisation aux risques des réseaux sociaux et de prévention en matière d'utilisation des écrans, à destination de la jeunesse. En partenariat avec le Digital Center d'Orange, qui œuvre en ce sens, le service 11-25 ans a animé deux matinées durant les vacances d'hiver, sous forme d'escape game "Les magiciens du numérique". Information quant à la bonne utilisation des écrans pour limiter les conséquences sur le sommeil, protection des données personnelles, prévention des risques et du cyberharcèlement, sont autant de sujets qui ont été abordés.

Les seniors ont eux aussi débuté le 28 mars dernier une série d'ateliers, sous le regard bienveillant des bénévoles du Digital Center d'Orange : "débuter avec son smartphone", "arnaque et protection des données", "WhatsApp, garder du lien", "réseaux sociaux". Les participants ont souligné la qualité pédagogique des intervenants et confirmé leur volonté d'être soutenus pour mieux appréhender l'environnement numérique.

Afin de favoriser l'accès aux droits de tous les Saint-Perreyens, le Centre Communal d'Actions Sociales propose une permanence d'accompagnement administratif les mercredis de 9h à 12h depuis mi-mars.

Une première étape réalisée avec succès pour construire des parcours d'inclusion numérique adaptés à chacun.



Nadège Mebtoul,
ambassadrice Orange

Aujourd'hui, 17% des Français peinent à utiliser les outils numériques du quotidien. Face à cette réalité, Orange lance le programme "Orange Digital Center" pour renforcer ses actions de développement des compétences numériques. Ce dispositif innovant représente un levier de développement social et économique dans les territoires, avec l'appui de partenaires locaux, associations, collectivités locales et mairies.

Étant élue et aussi ambassadrice Orange, j'ai pu permettre à notre commune de bénéficier d'ateliers numérique destinés à nos jeunes et aussi à nos seniors. Par exemple, nous avons pu former au déploiement de l'atelier le "magicien du numérique" durant les vacances scolaires.

Notre objectif : réunir dans un même espace gratuit, les différents outils d'accompagnement et d'innovation, pour aider chacune et chacun à développer son savoir-faire numérique.



Ancienne Mairie

Une concertation avec tous les riverains



Le vendredi 17 mars, une deuxième réunion de concertation s'est tenue en Mairie pour discuter avec les riverains de l'avenir du site de l'ancienne Mairie. L'équipe municipale a présenté 7 projets différents à l'assistance et chacun a pu donner son avis et ses orientations.

Sur proposition du Maire, un groupe de travail "habitants" a été créé pour affiner le projet définitif d'ici fin juin 2023. D'un avis unanime, il a été décidé que la salle Jean Vilar sera conservée. D'ailleurs, l'objectif est que la vente des terrains de l'ancien hôtel de ville permette d'engager des travaux de rénovation de cette salle de spectacle, appréciée de tous les riverains.

**1 FOIS
PAR MOIS**

LE **MAIRE**
À VOTRE
RENCONTRE

Samedi 29 avril
Galerie marchande
Intermarché
10h-12h

Comité citoyen budgétaire

Présentation du budget 2023



Samedi 11 février, le Comité citoyen budgétaire s'est réuni pour la 3^{ème} fois. Nous rappelons qu'il est constitué de 9 habitants, bénévoles, représentant chacun un quartier.

André Garnier, adjoint aux finances, a présenté le rapport d'orientations budgétaires pour l'année 2023. Il a également fait une rétrospective budgétaire des années 2019 à 2022 avec une explication des comptes administratifs. L'objectif était de faire comprendre aux membres du comité la manière dont on construit un budget et sa structure. Le prochain comité se réunira le samedi 3 juin 2023.

L'ARCEP revient pour faire un point d'étape



Comme elle s'y était engagée il y a 1 an, Laure de la Raudière, Présidente de l'ARCEP est revenue à Saint-Pierre-du-Perray, pour vérifier sur le terrain les changements opérés pour améliorer le fonctionnement de la fibre.



Jeudi 6 avril, M. le Maire, Dominique Vérots, a convié de nombreux élus, en particulier Michel Bisson, Président de l'agglomération GPS qui assure la compétence fibre sur les 23 communes, ainsi que la Présidente de l'ARCEP, Laure de la Raudière, pour faire un point sur la stabilité du réseau fibré. Il y a 1 an, à la demande du Maire, la Présidente de l'ARCEP (**Autorité de Régulation des Communications Électroniques, en fait le gendarme de la fibre**) était venue constater les nombreux dysfonctionnements dans les armoires à fibre où tous les fils étaient emmêlés et les procédures peu respectées par les techniciens des opérateurs.

Il y a 7 mois, en accord avec XP Fibre, opérateur d'infrastructure, il a été décidé de geler la commercialisation de la fibre afin de remettre en état toutes nos armoires. Les habitants ont ainsi pu profiter de la fibre sans coupures ou à la marge. Nous restons vigilants car la commercialisation de la fibre par les opérateurs vient de reprendre depuis peu. Il est impératif que le travail réalisé au cours des 7 derniers mois ne soit pas gâché par le travail de techniciens qui ne respectent pas les procédures.



*"Je remercie les services de l'état en la présence du sous-préfet de l'Essonne, Stéphane Sinagoga, la présidente de l'ARCEP, Laure de la Raudière, notre députée, Marie Guévenoux, à l'initiative de ces rencontres, les sénateurs de l'Essonne, Daphné Ract-Madoux, Vincent Delahaye et Jean-Raymond Hugonnet, Michel Bisson, Président de l'agglomération, pour sa confiance, mes amis les Maires pour leur mobilisation. Le sujet de la fibre est important pour nos concitoyens. Je remercie XP Fibre d'avoir assuré le pilotage de la reprise du réseau réalisé sur la commune. **Mais je reste vigilant et je suis persuadé qu'il convient de mettre en place de nouvelles normes pour assurer la continuité et la fiabilité de ce service**"* conclut Dominique Vérots.



Sport

Yoga, athlétisme, il y en a pour tous les goûts



→ 21 mai 10h-12h : Yoga

Venez découvrir le yoga en profitant d'un cadre ressourçant autour du lac de la Mairie. Un enseignant diplômé de l'association Fitness Saint-Pierre saura à coup sûr vous convaincre des bienfaits de ce sport. Pour cette demi-journée de découverte, pensez à adopter une tenue sportive dans laquelle vous vous sentez à l'aise. Venez avec un petit tapis si vous en avez un et une bouteille d'eau. 2€ la participation.

→ 11 juin à partir de 8h30 : Athlétisme en famille

3 points forts autour de l'athlétisme en partenariat avec l'ASCE, le Comité de l'Essonne de marche nordique et Décathlon Bois Sénart. Village départ et arrivée au Parc des sports avec des stands kiné, ostéo, miel, décathlon, l'association "les couturières du cœur". Ouverture à 8h30.

- 9h15 : course enfant destinée aux jeunes de 6 à 13 ans (certificat médical ou licence FFA - 5€ l'inscription en amont sur le site le sportif.com, 8€ sur place).
- 10h00 : départ de la Boucle du Perray (10 km en marche nordique non chronométrée dès 16 ans - 5€ l'inscription en amont sur le site le sportif.com ou 10€ sur place).
N'hésitez pas à venir parcourir la boucle du Perray, un parcours 1/3 urbain, 1/3 campagne 1/3 sylvestre.
- 10h15 : départ de la Nordique du Perray - championnat de l'Essonne de marche nordique (une boucle à répéter plusieurs fois) - 10 € l'inscription sur le site le sportif.com, 15€ sur place - licences FFA). Des juges officieront sur le parcours pour appliquer avertissements et pénalités.

Vous pouvez également venir encourager nos jeunes coureurs ou nos marcheurs nordiques !

Renseignements et inscriptions auprès du service des sports

01 69 89 75 26 ou 07 62 61 55 70

→ Semi-marathon de Sénart le 1^{er} mai

Attention, pendant le passage des coureurs, les habitants du quartier Greenparc pourront sortir de chez eux du côté de la rue du Bois des Prés Hauts. Les riverains de la rue des cygnes pourront sortir en fonction du passage des coureurs. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Accueil des nouveaux habitants

Vous pouvez vous inscrire depuis l'appli

Samedi 17 juin de 10h à 12h !

Vous êtes arrivé récemment sur la commune et vous souhaitez rencontrer les élus et découvrir la ville et les alentours pendant une visite commentée en bus ?

Inscrivez-vous depuis l'application STPDP, rubrique "démarches en ligne" puis "accueil des nouveaux habitants".





Seniors

Moments de plaisir... et de retrouvailles



Dégustation de galettes en Mairie le 20 janvier 2023



Thé dansant à Saint-Germain le 16 mars 2023

Personnes vulnérables

Inscription sur le registre communal

Un registre destiné à recenser les personnes âgées et/ou handicapées est en place pour prévenir et anticiper les effets d'une éventuelle crise ou canicule. En cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, un contact périodique aura lieu avec les Saint-Perrayens inscrits. Les services mobilisés pourront apporter conseil et assistance.

Pour toute inscription, veuillez déposer ce coupon à l'Hôtel de ville – 8 rue Vivaldi 91280 Saint Pierre du Perray ou au service seniors. ☎ Renseignements au 01 69 89 75 25.

Je soussigné(e) né(e) le

demeurant 91280 Saint-Pierre-du-Perray

Bât. : Etage : Code d'accès : Téléphone fixe/mobile :

Sollicite l'inscription sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement d'une crise ou canicule.

Qualité :

- Personne de 65 ans et plus résidant à son domicile
- Personne de plus de 60 ans reconnue inapte au travail résidant à son domicile
- Personne adulte handicapée

Personne de l'entourage à prévenir en cas d'urgence :

Nom, Prénom Qualité

Adresse :

Téléphone domicile : Téléphone mobile :





Rendez-vous sur le compte Instagram de la Commune.

Partagez vos plus beaux instants avec le **#saintpierreduperray**

Vos photos seront peut-être mises à l'honneur dans le prochain magazine municipal.



chiotslabrador91



flo_captain_tortue



tony_derv



VILLEDESAINTPIERREDUPERRY



hbc_vds_officiel



adrian.l.photos

*Adrian Lemaux
Photographie*

Les élus ont voté...

Conseil Municipal le 19 janvier 2023 (...)

- Approbation du rapport d'orientations budgétaires 2023.
- Abrogation des délibérations du 26 janvier 1984 et du 4 mai 1992 sur le versement de la prime spéciale d'installation.
- Désignation des délégués pour siéger au syndicat mixte Orge Yvette Seine (SMOYS) : Dominique VEROTS, délégué titulaire et Riad HATIK, délégué suppléant.

Conseil Municipal le 9 mars 2023 (...)

- Solidarité aux populations sinistrées de Turquie et de Syrie : attribution d'une subvention exceptionnelle.
- Fixation des taux de la taxe sur le foncier bâti et non bâti pour l'année 2023.
- Budget primitif 2023.
- Adhésion au groupement de commandes pour les assurances incendie, accident et risques divers (IARD) pour la période 2024-2027.
- Retrait de la demande d'adhésion au SIARCE au titre de la compétence "mobilité propre".
- Subvention DETR 2023.
- Transfert des équipements sportifs Parc des Sports et Gymnase Louis Lachenal de la Communauté d'Agglomération de GPS au profit de la commune de Saint Pierre du Perray.
- Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du centre interdépartemental de gestion.
- Création et suppression d'emplois à la Médiathèque.
- Transfert du personnel des équipements sportifs Parc des Sports et Gymnase Louis Lachenal de la Communauté d'Agglomération de GPS au profit de la commune de Saint Pierre du Perray.
- Réactualisation des règles relatives au temps de travail et modalités d'aménagement du temps de travail.
- Définition du périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité pour l'exercice du droit de préemption lié à ces activités.
- Convention de gestion de l'antenne collective déployée sur les communes de Saint-Pierre-du- Perray et Tigery.

Commission du Conseil Municipal des jeunes le 21 mars

- Les élus du CMJ ont fait un don de 500€ à la Fondation de France en faveur des victimes du séisme en Syrie et en Turquie.
- Les jeunes ont découvert le kakémono réalisé par la Mairie pour les accompagner sur le terrain pendant leurs actions.
- Nolann et Valentin, deux élus, ont raconté leur expérience après la commémoration du 19 mars. Ils ont tous les deux lu un texte d'hommage.
- Les élus du CMJ ont travaillé sur le nom des allées et des entrées du Parc François Mitterrand et ont fait leurs propositions à M. le Maire (un plan du Parc sera dévoilé dans le prochain magazine municipal).
- Le CMJ a son compte instagram : CMJsaintpierreduperray
- En 2023, un budget de 5000 € a été alloué pour la mise en place de parkings vélo sur la commune (1100 € pour un parking). Un premier travail de repérage est en cours par les élus du CMJ.





St Pierre du Perray & ses alentours

Concrétisons ensemble
votre projet immobilier

ÇA FAIT DU BIEN À L'IMMOBILIER



Rejoignez mon
équipe !

Delphine Delmas

06 65 13 95 63

delphine.delmas@iadfrance.fr

Conseillère de proximité

Réactive & Disponible

Devenez apporteur d'affaires

Recommandée à 97%

Delphine DELMAS (ID iad n°13451) est un agent commercial mandataire indépendant titulaire de la carte de démarchage immobilier pour le compte de la société I@D France, immatriculé au RSAC d'Evry sous le n°2012 AC 00103

Vous souhaitez un encart publicitaire ?

Contactez le service communication au 01 69 89 75 07



Ametys Esthétique pour Elle & Lui

Épilation Femme / Homme
Soins du corps et du visage / Bronzage avec ou sans UV
Beauté des mains et des pieds / Beauté du regard

06 58 27 12 69

45 Avenue du Général de Gaulle 91280 Saint-Pierre-du-Perray

AmetysEsthetique www.ametysEsthetique.fr

Intermarché saint-pierre-du-perray

**VOS
COURSES
EN 1 CLIC**



Je commande
sur drive.intermarche.com

**leDRIVE
Intermarché**



Je me présente
à la borne et je règle ma
commande par CB

**+ de 12000
références**



Je récupère
mes courses en moins de
5 minutes dans mon coffre

*Le bio et vos
produits frais
à portée de clic*

Horaires du magasin :

Le lundi : 8h30 - 20h
Du mardi au samedi : 8h30 - 20h
Le dimanche : 9h - 12h45
Ouverture du drive du lundi au samedi



**Route de Lieusaint à Saint-Pierre-du-Perray
Tél. : 01 69 89 65 00**

**E.C.P.
RÉNOVATION**
Saint-Pierre-du-Perray

**Spécialisée
dans la rénovation
de votre intérieur**

- Devis sans engagement
- Plan 3D
- Assurance décennale
- Suivi de chantier

06 85 25 49 77 ecprenovation@outlook.com

E.C.P Rénovation ECP_Rénovation

| Kaïs Liaouraci |

Petit prodige du demi-fond



Vous l'avez peut-être déjà croisé au détour d'une rue ou dans le Parc François Mitterrand. Ce petit bonhomme de 13 ans, prénommé Kaïs, a déjà tout d'un grand. Depuis qu'il est enfant, il court, de plus en plus vite, de plus en plus loin. *"La course est ma passion et elle m'a appris beaucoup de choses. C'est un sport qui demande beaucoup d'aptitudes physiques. Courir m'aide à me détendre"* explique Kaïs.

Licencié depuis septembre 2020 à Moissy Cramayel Athlétisme (77), Kaïs enchaîne depuis les succès et a remporté une dizaine de cross avec son club. Sa distance fétiche, c'est le demi-fond. *"J'adore courir des longues distances car il y a souvent des retournements de situation. Je dois affronter des difficultés et une forte concurrence. En fait, tout se joue aussi dans la tête et c'est très stratégique"* poursuit Kaïs.

“ Mon plus grand rêve, c'est d'aller chercher une médaille aux Jeux olympiques de 2028 à Los Angeles ”

L'année 2023 a déjà très bien commencé avec 4 victoires et 1 deuxième place en 5 cross. Difficile de faire mieux. Ces bons résultats sont le fruit d'une grande motivation de la part de Kaïs qui s'entraîne plusieurs heures par semaine.

Dernièrement, il a décroché son plus gros titre avec une victoire aux championnats d'Ile-de-France. Place désormais aux futures échéances. Kaïs, qui fait la fierté de toute sa famille, ambitionne de devenir champion de France ces prochaines années et de glaner un jour une médaille olympique, pourquoi pas en 2028 à Los Angeles. C'est tout ce que l'on souhaite à notre jeune saint-perrayen.



Si votre enfant a envie de faire de l'athlétisme l'année prochaine, vous pouvez l'inscrire à la section athlétisme mise en place par la Municipalité. Contact : service des sports au 01 69 89 75 26



Volets
Stores
Portes
Portails
Fenêtres
Pergolas

déc.
Story
LE RÉSEAU

easymatik
Spécialiste en Fermetures Domotique et Automatismes

RGE
QUALIBAT
Votre label de fiabilité



TIGERY & SAINT PIERRE DU PERRAY - ☎ 09 81 21 99 31 - easymatik@gmail.com

**Vous souhaitez un encart publicitaire ?
Contactez le service communication au 01 69 89 75 07**



 **TROISPOURCENT.COM**
IMMOBILIER 

RESEAU NATIONAL IMMOBILIER

HONORAIRES réduits à 3%*
* Se référer au barème de l'agence

L'immobilier moins cher !
Vendre plus vite et acheter moins cher


MARC VANO

Votre Conseiller **EXPÉRIMENTÉ**
sur **SAINT-PIERRE DU PERRAY**
et ses environs

☎ 06 85 216 216



Club gymnique

Le club fête cette année ses 30 ans !

Le CGSPP, c'est aujourd'hui près de 300 gymnastes et des enfants refusés par manque de place dans la salle mise à disposition par GPS et maintenant par la Municipalité que nous remercions chaleureusement.

Le CGSPP, c'est de la gymnastique de compétition, mais également du loisir avec des babygym (dès 18 mois), et jusqu'au collège.

Le CGSPP, ce sont des entraîneurs, bénévoles ou rémunérés, mais aussi des administrateurs bénévoles. Le conseil d'administration compte à ce jour 5 membres, et quelques bénévoles qui gravitent autour.

Le CGSPP, c'est aussi une reconnaissance d'instances officielles par le biais du Comité départemental de gymnastique, des ambitions formatrices avec un objectif ambitieux de devenir centre de formation départemental, tout en gardant son identité associative.

Le CGSPP fête cette année 30 ans d'existence, sans jamais faillir à son objectif : être une association à l'ambiance familiale et formatrice, avec encore beaucoup de projets en tête, comme l'inclusion, la gymnastique masculine etc...

Le CGSPP, c'est aussi et avant tout l'association de tous ses adhérents, c'est votre association, et c'est à vous tous et nous compris de la faire vivre. Gala de fin d'année samedi 24 juin. Gamba CGSPP !



Association Culturelle et Sportive

Tous au scrabble !



Je joue, tu joues, il ou elle joue... au scrabble ! C'est bon pour la mémoire ! Toutes et tous s'amuse... au scrabble ! C'est bon pour le moral ! C'est le mardi après-midi de 14h à 17h30 - 1 impasse des coquelicots à Saint-Pierre-du-Perray. C'est animé par Marie-Pierre ! Faites vous plaisir dans une ambiance décontractée !

Association Culturelle et Sportive

📞 06 66 49 41 95 ✉️ acspp91@gmail.com

🌐 acs-stpierreduperray.com

Saint-Pierre Volley-Ball

Champions d'Essonne Minimes

Bravo à ces jeunes âgés de 10 à 12 ans. Ils sont champions de l'Essonne chez les filles et chez les garçons. Ils n'ont perdu qu'une seule fois tout au long de la saison. Ils tenteront de remporter la Coupe de l'Essonne le 13 mai à Savigny-sur-Orge. Ce titre est mérité. Ils n'ont cessé de progresser tout au long de l'année, grâce à l'investissement et aux compétences de leurs entraîneurs bénévoles, toujours dans la bonne humeur et au soutien sans faille de leur public le plus précieux : leurs parents.





MGP

**RÉNOVATION
FENÊTRES
VOLETS - PORTES
PVC BOIS ET ALU**



DEVIS GRATUITS



4-6 Rue de la Mare à Tissier
91280 Saint-Pierre-du-Perray

www.mgf-fermetures.fr | 01 60 77 69 05

**Vous souhaitez un encart publicitaire ?
Contactez le service communication au 01 69 89 75 07**

**BABYLAND
AMILAND**

Devient

WINNOLAND

SAISON 2023
1er AVRIL AU 5 NOVEMBRE

www.winnoland.fr
f WINNOLAND
i WINNOLAND_OFFICIEL
v WINNOLAND_OFFICIEL

01.69.86.24.39

IDEAL PLOMBERIE

www.idealplomberie.com
06 98 52 86 02

Rénovation de salle de bain,
chauffage, plomberie, dépannage

Installation, Dépannage, Entretien, Agencement, Logement

55 rue du Général de Gaulle 91610 Ballancourt-sur-Essonne

ARNAUD MARIN
Maison fondée en 1877

LA VOLONTÉ DE RESPECTER
VOS SOUHAITS... *en toute sérénité*

PROCHE DE VOUS

CORBEIL ESSONNES - 01.64.96.19.19
104, bd de Fontainebleau - 91100 CORBEIL-ESSONNES

MENNECY - 01.64.57.23.00
46, bd Charles De Gaulle - 91540 MENNECY

RIS ORANGIS - 01.69.43.66.33
39, rue Johnstone Reckitt - 91130 RIS-ORANGIS

JUVISY SUR ORGE - 01.69.24.81.50
16 ter, Avenue de la Cour de France - 91260 JUVISY SUR ORGE

www.pf-amarin.com

Numéros utiles



Mairie	01 69 89 75 00
Services techniques	01 69 89 75 13
Urbanisme	01 69 89 75 14
Éducation	01 69 89 75 09
Social / Seniors	01 69 89 75 06
Culture / Associations	01 69 89 75 24
Éveil Municipal Artistique	01 69 89 75 20
Sports	01 69 89 75 26
Service jeunesse	01 69 89 21 03
Maison des Petits Pas	01 60 75 80 00
Les P'tits Grillons	01 81 07 50 80

Centres de Loisirs :

Manureva élémentaire	01 69 89 01 23
Gavroche maternel	01 60 79 06 92

Accueils périscolaires :

Chantefables/Chantefleurs	01 60 75 68 50
Manureva	01 69 86 06 13
Anne Frank	01 60 75 80 56
Quatre Saisons	01 69 89 38 59
R.A.M	01 69 89 46 09
Médiathèque P. Séghers	01 60 75 04 12
Police municipale	01 69 89 22 74
Astreinte	06 83 81 97 47

(Uniquement en cas d'urgence sur le domaine public)



Info pratique

Nouveau : aide à la création/reprise d'entreprise

Vous avez un projet de création / reprise ou développement d'une entreprise ? Bénéficiez d'une consultation mensuelle gratuite en Mairie sur R.D.V. le lundi ou le mardi de 10h à 17h.



Jean-Claude Toison, bénévole à Initiative Essonne, ancien chef d'entreprise, spécialiste du financement et de l'immobilier pendant 25 ans, vous accompagne en proposant une aide à la préparation et rédaction de votre plan d'affaires pour tous types de projets.

Pour une vision globale de votre projet qui aborde tous les thèmes indispensables à votre succès, tels que : stratégie, communication, moyens, partenaires, marché/produit et concurrence, financement, mais aussi plaisir et équilibre de vie...

Saint-Pierre en fête : on cherche des groupes de musique



Appel à candidature :

Le samedi 1^{er} juillet aura lieu la fête de la ville de Saint-Pierre-du-Perray. À cette occasion se tiendra un plateau musical de 19h à 00h00 qui permettra à des groupes amateurs musicaux de se

produire. Alors si cela vous intéresse, vous pouvez vous faire connaître auprès du service culturel pour proposer votre groupe à cette soirée. Ambiance garantie !



emmanuel.glandieres@stpdp.com

État civil



Naissance

IM'PENDJA Isleym le 21/12/2022
BOULET Kessi le 30/12/2022
JOUILLAT TOROLLO Enea le 06/01/2023
BARBOT GONZALEZ OSORIO Samuel le 07/01/2023
LUKANU KADIMA Dosca le 07/01/2023
AUBARD ABREU COELHO Diego le 09/01/2023
ARRAHMANE Amira le 12/01/2023
ASPAS Lyana le 15/01/2023
LACOMME Tom le 22/01/2023
DUBOIS Elena le 28/01/2023
GALINDO Alba le 01/02/2023
DIA Ibrahim le 07/02/2023

DELY Anaïs le 11/02/2023
BEN ASSI Sophia le 06/09/2022
EJJANFI Zayd le 09/02/2023
BEGACHE Mila le 10/02/2023
ACHARD Nathan le 16/03/2023
PROCHASSON VELLUET Ambre le 16/03/2023
DOS SANTOS Evan le 17/03/2023
AHMED Mariyah le 14/03/2023
TINÉ Olivia le 22/03/2023
TABUDI PILAT Gabriela le 22/03/2023



Décès

BELIN Simone épouse RATHIER
HERPE Georges. GUILLOT Claude
LEBRUN Arlette. CHESNEAU René
VIGOUROUX Josette. CRESTA Georges.
PRISE Joël. BROUSSAL Jean-Claude
SIMONET Anne-Marie épouse FRANCO



Mariage

BEN AISSA Hatem et JASSOUSTI Sonia le 11/02/2023. RAVOAVY Elie et BROUARD Virginie le 25/02/2023. EL HENDY Rémi et VAN DEN NOUWLAND Marion le 18/03/2023. DURAN SUAREZ José Andres et CASANOVA ARAUJO Bruna Filipa le 27/03/2023.



Ensemble pour Saint-Pierre

Associer les Saint-Perrayens à la vie de la commune

Notre Groupe "Ensemble pour Saint Pierre" est extrêmement satisfait de la mise en place d'un groupe de travail "habitants" concernant le futur projet immobilier de l'ancienne mairie et de la pagode, après deux réunions d'informations sur le sujet.

Des réunions de travail vont être planifiées courant juin, et pour un meilleur accompagnement, les habitants seront épaulés dans leur réflexion par les architectes conseil du CAUE de l'Essonne

(Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement). La meilleure des manières pour que les habitants soient partie prenante des choix qui impacteront leur environnement direct et leur quotidien.

Au même titre que le comité citoyen budgétaire, c'est une nouvelle étape de transparence politique et démocratique qui est mise en place aujourd'hui.

Sous l'impulsion de notre élu en charge

de la démocratie implicite, Chakir Farissi, d'autres groupes de travail ou de concertation vont suivre dans les mois à venir.

Notre groupe à la même volonté que Monsieur le Maire, d'associer le plus possible les Saint-Perreyens à la vie et à la destinée de notre commune.

**Pour le groupe majoritaire,
L'équipe d'Ensemble pour Saint-Pierre**

Agir pour Saint-Pierre - Nadège Mebtoul, Bruno Turco, Laureane Février

Le C.M., avec notre groupe, est conscient que l'inclusion numérique est cruciale pour garantir l'accès équitable aux technologies de l'information et de la communication, notamment les jeunes et les seniors. Ainsi, nous avons mis en place des programmes de formation visant à améliorer les compétences numériques de nos concitoyens. Cette mesure permet de réduire la fracture numérique actuelle. Le budget de la commune s'élèvera à **23 485 451€** et enregistre une augmentation significative en section de fonctionnement et d'investissement. Malgré une compensation prévue pour le transfert des équipements sportifs de GPS au profit de la commune, cela aura un impact financier dans le futur. Ainsi, face à l'inflation de l'énergie, des produits manufacturés, le budget permet de contenir les dépenses tout en maintenant la qualité du service public. Cependant, il est temps d'investir dans la transition énergétique pour faire face aux défis environnementaux et économiques.

J'aime Saint-Pierre-du-Perray 2020 - Catherine Aliquot-Vialat, Fabienne Benquet, Zouhouroi Ferblantier

Suite à la décision de M. Vérots de fermer l'école des 4 Saisons pour équilibrer ses comptes, des associations de parents d'élèves ont engagé une procédure contre cette fermeture préjudiciable aux enfants. Les motifs avancés initialement par la mairie ne tiennent plus. L'impact de la majoration du coût des fluides a été largement amenuisé par bouclier tarifaire et filet de sécurité mis en place par l'Etat. Dans ces conditions, pourquoi s'entêter ainsi !

Les projets de vente de l'ancienne Mairie et de la Pagode vont bon train, comme si la procédure des parents n'existait pas. Pourtant les 2 affaires sont liées car la vente ne pourra pas avoir lieu si les associations ne sont pas transférées dans 4 Saisons. Les projets immobiliers montrés lors de la réunion en Mairie du 17 mars sont trop denses, sans espaces verts publics, affichant une bétonisation excessive qui dénoterait dans le quartier.

Et si on changeait - Annick Dischbein

La démocratie implicite : Où en sommes nous ? En 2021, Chakir Farissi nous présentait un projet ambitieux de démocratie implicite sur notre commune. Nous sommes en 2023 et quel bilan pouvons nous faire ? La commission ad hoc a été supprimée en 2022, considérant que le concept devait être transversal à toutes les commissions. Est ce bien le cas et peut-on dire que la volonté d'impliquer les citoyens dans les décisions prises par la commune est bien respectée ? On peut en douter quand on considère ce qui se passe sur le projet concernant les terrains de l'ancienne mairie de la Pagode, et de la salle Jean Vilar. Qui a été consulté, comment l'information a-t-elle été diffusée, quel est l'avancement du projet ? Tout semble plutôt piloté par la mairie que par un collectif citoyen. La démocratie implicite est trop importante et nous souhaitons donc qu'elle soit respectée dans ce projet si emblématique qui concerne l'ensemble des habitants en particulier sur l'avenir de la salle Jean Vilar.

Saint-Pierre sans démagogie - Jean-Pierre Avellan

L'examen du budget communal présenté par le maire n'est jamais chose à négliger pour un élu extérieur au groupe majoritaire. A St Pierre du Perray l'exercice est encore plus essentiel compte tenu des conséquences vécues au lendemain de 2020 quand le préfet nous menaçait d'une mise sous tutelle infamante pour sanctionner les comptes financiers désastreux légués par la municipalité ALIQUOT VIALAT. C'est ainsi que lors du conseil municipal de mars où le budget 2023 était soumis pour approbation, j'ai livré mon analyse et mon avis à partir d'une question capitale : Dans cette période plus qu'incertaine pour nos finances publiques, ce budget est-il construit avec suffisamment de prudence et de sérieux ? Faisant abstraction de l'omission récurrente du maire à consulter ses soutiens loyaux pour son élaboration, j'ai tenu à approuver au final ce budget afin que les St Perrayens sachent que notre ville dispose de la marge de sécurité financière indispensable dans ces temps plus que troublés.



SAINT PIERRE DU PERRAY
a ouvert ses portes
et vous attend avec impatience !



C.Ccial Intermarché
Place Marguerite Yourcenar
Tél. : 07 49 17 89 78

PRENDRE RENDEZ-VOUS



AVIS GOOGLE

5,0 ★★★★★ 37 avis

Notre Agenda

à l'affiche
Saint-Pierre
en fête



1^{ER} JUILLET
14h-20h
Place de la Liberté

AVRIL-MAI

EXPOSITION

« Une page, une histoire »

📅 19/04 au 06/05

🕒 Entrée libre aux horaires d'ouverture

📍 Médiathèque Pierre Seghers

EVÈNEMENT

Inauguration du plateau évolutif

📅 22/04

🕒 11h

📍 École Manureva

COMMÉMORATION

Victoire du 8 mai 1945

📅 08/05

🕒 9h

📍 Monuments aux Morts

FESTIVITÉ

Fête du développement durable

📅 13/05

🕒 14h à 18h

📍 Parc François Mitterrand

THÉÂTRE

Amaltéa

📅 13/05

🕒 20h30

📍 Salle Jean Vilar

EVÈNEMENT

Conseil Municipal

📅 25/05

🕒 20h

📍 Hôtel de Ville



VILLAGE FOODTRUCKS TOUS LES VENDREDIS

📅 02, 09, 16 et 23/06

📍 Place de la Liberté

🕒 à partir de 19h



JUIN-JUILLET

ANIMATION

Tournoi Asgard

📅 03 et 04/06

🕒 Toute la journée

📍 Espace Gainsbourg

EVÈNEMENT

Café philo

📅 08/06

🕒 19h-21h

📍 Médiathèque Pierre Seghers

SPECTACLE JEUNESSE

« **Bobines** »

📅 10/06

🕒 19h-21h

📍 Médiathèque Pierre Seghers

SPORT

Course Enfant

📅 11/06

🕒 9h à 11h

📍 Parc des Sports

SPORT

La Nordique du Perray

📅 11/06

🕒 Dès 9h

📍 Parc des Sports

EVÈNEMENT

Accueil des Nouveaux habitants

📅 17/06

🕒 10h à 12h

📍 Hôtel de Ville

LECTURE-SPECTACLE

« **La fée Alice** »

📅 17/06

🕒 14h et 18h

📍 Médiathèque Pierre Seghers

MUSIQUE

Concert AMAP

📅 17/06

🕒 20h30

📍 Salle Jean Vilar

LECTURE

Partir en Livre

📅 22/06 au 23/07

🕒 Entrée libre aux horaires d'ouverture
et le 1^{er} juillet sur la fête de la ville

📍 Médiathèque Pierre Seghers

ANIMATION

Festival Jeunesse Urban Date 2

📅 23/06

🕒 19h à 23h

📍 Salle Jean Vilar

FESTIVITÉ

Saint Pierre en fête

📅 01/07

🕒 14h-20h

📍 Place de la Liberté

EVÈNEMENT

Conseil Municipal

📅 06/07

🕒 20h

📍 Hôtel de Ville



JEUNESSE

Bal de Promo 11/17 ans

📅 07/07

🕒 20h à 22h

📍 Parc des Sports

MARCHÉ TOUS LES
DIMANCHES - 8H-13H
PLACE YOURCENAR

📅 04/06

📍 Votre Marché fête
ses 2 ans
avec Saint-Pierre en chef



VOS CONTACTS

Médiathèque : 01 60 75 04 12
mediatheque@stpdp.com

Service Culturel : 01 69 89 75 24
emmanuel.glandieres@stpdp.com

Service Évènementiel : 01 69 89 75 34
manifestations@stpdp.com